

Mairie de Coussegrey

1 place de la Mairie

Tel/Fax 03 25 70 02 75

Lundi et jeudi après midi de 15 h à 18 h

Courriel: [mairie.coussegrey@wanadoo.fr](mailto:mairie.coussegrey@wanadoo.fr)

## Bulletin municipal de Coussegrey

Vous trouverez au fil de votre lecture de ce bulletin semestriel des informations utiles, l'état civil, un retour en images sur les animations et actions qui vous sont proposées par les associations et la municipalité, l'agenda de fin d'année.

Notre village rural est une richesse en termes de bénévolat, de proximité. Je mesure au quotidien tout ce qui est accompli dans notre commune, dans nos associations et pour les autres. Nos engagements conjugués sont infiniment précieux.

Je vous invite à ne pas manquer les rendez-vous de fin d'année (cérémonie de commémoration du 11 novembre, concert de Ste Cécile, installation des sapins et décorations de Noël, randonnées, jeux ...

Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Dominique FOUTRIER



- \* Cérémonie du 11 novembre à 14 h 30
- \* Concert de Ste Cécile : dimanche 19 novembre à 15 h
- \* 44 ème brevet des Dagoniots : 2 décembre à 10 h
- \* Distribution des colis : 9 décembre à 10 h
- \* Jeux dominicaux : 10 décembre à 14 h 30
- \* Bibliothèque et jeux : tous les jeudis après-midi

Inscription sur la liste électorale jusqu'au 30 décembre 2017 :

Les personnes qui souhaitent s'inscrire, peuvent s'adresser au secrétariat de mairie dans les meilleurs délais.

PACS : L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle publiée au *Journal officiel* du 19 novembre 2016 (article 48).



## EN IMAGES...



Réfection de la toiture du local des pompiers.



La rando nocturne récompensée par une bonne soupe à l'oignon à l'arrivée prend chaque année de plus en plus d'importance et devient un élément incontournable des manifestations de l'été.



Le vide-grenier toujours aussi bien fréquenté.



La jeunesse s'est enfin sentie concernée au nettoyage de la nature....

14 juillet



Après le délicieux repas préparé par Roger, les anciens en profitent pour jouer avec quelques membres du conseil municipal.

## RENTREE SCOLAIRE

---

32 enfants , dont 12 de Coussegrey ont repris le chemin de l'école pour l'école Georges Ageron à Lignières.

Ils se répartissent en 2 classes de 12 élèves chacune.

Mme Manivert, la directrice a en charge la petite, la moyenne et la grande section ainsi que le CP.

Mme Oosterlinck s'occupe des cours élémentaires et moyens.



## DISPARITION PROGRAMMEE

---

Elle faisait partie intégrante du paysage communal et certains ne se sont même pas aperçus de sa disparition...la cabine téléphonique !!!

Début septembre, il en restait 5 450 et il ne devait plus en rester en 2 018.

Il faut bien avouer qu'elles n'étaient plus fréquentées. Orange se chargeait cependant de leur exploitation et de leur entretien

Cette mort programmée de la cabine est due au développement du téléphone mobile.

Environ 73 millions de cartes sim circulaient sur notre territoire au début de cette année.

La 1 ère cabine téléphonique a vu le jour à Reims en 1 883. Il faudra attendre 1970 pour que l'installation se généralise et en 1997 il y eut un pic à 250 000.

Dans les années 1980, pour téléphoner, il fallait aller chez Claire Naudin dans la Grande Rue.

Pour appeler quelqu'un on allait chez elle, mais on pouvait aussi s'y faire appeler.



## CITROUILLE et CIE

---



Par leur belle couleur orangée, ils égaièrent les jardins au début de l'automne. Les potirons, courges, potimarrons, citrouilles...on s'embrouille à les reconnaître. Ces cucurbitacées sont en réalité des fruits mais qui se cuisinent comme des légumes. Leurs goûts ne laissent personne indifférent, on aime ou on déteste.

La plus connue de ces courges est la citrouille plus utilisée pour son côté ludique à la fête d'Halloween, mais qui est la moins intéressante au point de vue gustatif car très filandreuse.

Le potiron a un goût plus fin que celui de la citrouille. Il est aussi le plus volumineux.

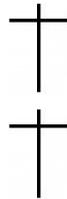
Un potiron belge a atteint le poids respectable de plus d'une tonne !!!

Le potimarron, lui, est plus petit et en forme de poire. Sa peau peut aller jusqu'au rouge brique. Côté saveur certains lui reconnaissent un léger goût de châtaigne.

La courge butternut est celle qui a le goût le plus subtil, celui du beurre noisette.

Peuvent encore être consommées la courge spaghetti avec sa chair en filaments, les pâtisseries très petits et jolis de forme, la chayote ( christophine aux Antilles et chouchou à la Réunion).

Toutes ces courges se cuisinent facilement, en soupe, en purée, en gratin, en tarte, en gâteau...etc. Ne jetez surtout pas les pépins, même eux peuvent être consommés grillés à l'apéritif.



Marlène Bragé décédée le 5 juillet

Antonio Martin décédé le 17 juillet



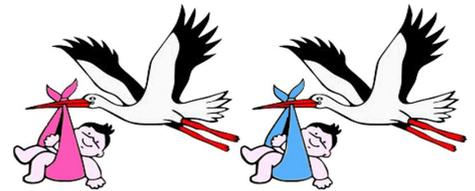
Nos sincères condoléances aux familles dans la peine.

2 nouveaux petits dagoniots ont vu le jour en octobre :

Andreas chez Angélique et Bertrand

Julio chez Nancy et Richard

Félicitations aux heureux parents .



aux nouveaux habitants dans la commune :

Sandrine et Emmanuel Vermersch ainsi qu'à Marine, Nolan et Gwenaël, leurs trois enfants.

À Nathalie Dufour, Jonathan Thiel et leur fils Julian.



## Un acte de citoyenneté

### L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Entretenir le trottoir devant chez soi, est l'affaire de tous.

L'employé communal traitera uniquement les espaces appartenant à la collectivité.

Les riverains occupant des maisons en bordure de la voie publique sont dans l'obligation de maintenir propres, tous les trottoirs devant leur maison, leur cour, leur jardin, leur mur etc...

Nettoyer signifie désherber, ôter la mousse, balayer et...dénéiger en hiver.

Pour désherber, le recours à des produits phytosanitaires est prohibé. Depuis janvier 2017, l'ensemble des pesticides de synthèse sont interdits d'utilisation par les collectivités dans les espaces verts. (Loi Labbé )

Le désherbage doit être réalisé par balayage mécanique, arrachage, binage ou désherbage thermique à la flamme.

Ces techniques, certes respectueuses de l'environnement, augmentent le temps d'entretien pour l'employé municipal et les riverains. Elles sont plus onéreuses mais pas forcément plus efficaces. Mais comme nul n'est censé ignorer la loi et surtout y contrevenir, sortons nos binettes et avec un peu d'huile de coude, nous y arriverons.



Bulletin  
municipal  
imprimé